

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 juillet à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

25/06/2024

Présents : BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André – GOBILLOT Matthieu - URBAN Michel - TROSZCZYNSKI Céline

Absents excusés : ZIPPEL Florianne, BENOIT Pierre

Nombre de Procuration : ZIPPEL Florianne à BECKER Mélanie, BENOIT Pierre à GOBILLOT Matthieu

Secrétaire de séance : CHLOUP SURMELY Marie-Pierre

DCM 027/2024 Acquisition terrain n°61-section 33 appartenant à Mr Papilier Joseph

Le premier adjoint présente une délibération du 19-11-2004 concernant la reprise de la voirie du lotissement « Papilier ». Il présente également un plan de situation et le compte rendu du conseil municipal du 9 juin 2023 qui abordait déjà ce sujet et autorisait monsieur le Maire à étudier la faisabilité de cette opération.

Afin de garder la maîtrise foncière de ce secteur et de garder surtout l'accès aux réseaux sous ce terrain, il propose de procéder à l'achat de cette parcelle. Elle sera ensuite intégrée au domaine communal et y figurera en tant qu'usoir.

Pour information, la parcelle n°61-section 33 représente une surface de 3a64ca

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et décide :

- D'autoriser monsieur le Maire à contacter le notaire de monsieur Joseph Papilier
- D'autoriser monsieur le Maire à effectuer les démarches afin que les frais liés à l'acte d'acquisition soient à la charge du vendeur
- D'autoriser monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition de ladite parcelle pour la somme de : un euro

Fait à RAVILLE, le 5 juillet 2024

Conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



La secrétaire de séance
CHLOUP SURMELY
Marie-Pierre

